

● ● ● Transfert des connaissances de la Directive Cadre sur l'Eau vers les pays non-UE, quelles propositions ?

Publié par le Projet SPI-Water

6th Framework Project,
No de contrat : 044357

Cibles :

- Les directeurs de programme de recherche non-UE : adaptation des résultats de la recherche EU aux spécificités régionales
- Les gestionnaires en eau non-UE : faire remonter les besoins à la recherche
- Les gestionnaires de l'eau UE et non-UE



Contenus du document :

- Améliorer la GIRE dans les pays non-UE.
- Transférer la connaissance par l'adhésion des bassins versants non-EU à des réseaux internationaux.
- Comment la DCE peut aider à la mise en œuvre de la GIRE dans les pays non-UE ?
- Enseignements sur le transfert des connaissances UE/non-UE dans le bassin pilote du Litani (Liban) et du Sébou (Maroc).
- Améliorer la mise en œuvre de la GIRE dans le cadre de jumelages entre organismes de gestion de l'eau.
- Développer le « portail WISE-RTD », en support à l'application de la GIRE dans les pays non-UE.
- À propos du projet SPI-Water.

Le but de ce document est de présenter des propositions pour favoriser le transfert des connaissances actuelles de la DCE vers les pays non-UE.

Le projet SPI-Water (2006-2008) financé dans le cadre du 6e Programme Cadre de Recherche et Développement de l'UE, regroupe 16 partenaires européens (UE) et non européens (non-UE). Il propose un certain nombre d'actions concrètes pour combler les lacunes en développant une interface "science/politique", centrée sur un mécanisme d'amélioration de l'utilisation des résultats de la recherche issus de la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

Le projet SPI-Water aboutit au bout de deux ans à des recommandations visant à améliorer :

- Le transfert des connaissances vers les

gestionnaires de programmes de recherche non-UE en les adaptant aux spécificités régionales,

- Le transfert des résultats de recherche sur la GIRE vers les gestionnaires des ressources en eau,
- Une approche bottom-up en faisant remonter aux chercheurs les besoins des utilisateurs,
- Le transfert des connaissances des gestionnaires de ressources en eau UE vers les non-UE et entre non-UE.

L'atteinte de ces objectifs passe par :

- Rendre accessible les connaissances via le webportail WISE-RTD,
- Renforcer les partenariats et les processus participatifs pour faire remonter les besoins de recherche des gestionnaires de l'eau,
- Développer les jumelages entre les organisations de bassin.

Objectif des recommandations SPI-Water

La gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) est désormais un concept bien répandu et mis en œuvre par les gestionnaires de l'eau. La directive cadre sur l'eau (DCE) oblige les états membres de l'Union Européenne à mettre en œuvre ces principes. Cette obligation a généré de nombreuses expériences et travaux communs conduisant à des actions concrètes. Aujourd'hui, une grande quantité d'informations est disponible.

Afin de faire bénéficier les pays non-EU des connaissances acquises lors de la mise en œuvre de la DCE dans les pays européens, SPI-Water propose des actions concrètes visant à faciliter le transfert des principes GIRE vers les pays non-UE. Ces propositions se focalisent sur le transfert des connaissances et des résultats de la recherche vers les gestionnaires de l'eau. Elles mettent en avant également les échanges d'informations entre les chercheurs, les acteurs et les gestionnaires en eau.

Les recommandations sont regroupées en 5 familles :

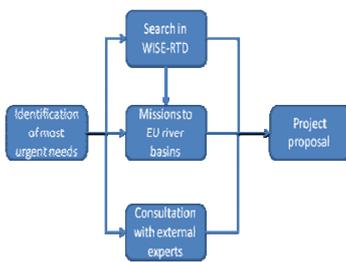
- **Construire un dialogue permanent :**
Initier une interface Science-Politique par la création d'une plateforme SPI-Water regroupant décideurs et scientifiques non européens;
- **Promouvoir des organisations ouvertes aux innovations technologiques et sociales :**
Développer une structure opérationnelle de support aux pays MED non-EU ;

- **Transférer efficacement les résultats de la RDT :**
Identifier les problèmes et les besoins des bassins hydrographiques non-UE ; utiliser le web portail WISE-RTD pour leur apporter des réponses adaptées;
- **Organiser le dialogue scientifique et promouvoir une approche participative des utilisateurs potentiels de la recherche :**
Faire remonter aux chercheurs les besoins des utilisateurs en encourageant les processus participatifs entre les gestionnaires de l'eau et ceux des programmes de recherche;
- **Promouvoir la dissémination des connaissances :**
Promouvoir les jumelages et le transfert des connaissances dans le cadre des réseaux internationaux des organismes gestionnaires de l'eau.

Quelques propositions sont détaillées dans le document (jumelage et « réseautage » entre les gestionnaires de l'eau), ainsi que les résultats obtenus du transfert de connaissances de la DCE vers les bassins pilotes non-EU, le Litani (Liban) et le Sébou (Maroc), partenaires du projet SPI-Water.

Pour en savoir plus sur les recommandations : voir le rapport SPI-Water www.spi-water.eu

Neuf propositions



« Approche SPI-Water utilisant les connaissances de la DCE pour définir un projet concret pour les bassins hydrographiques du Litani (Liban) et du Sébou (Maroc) »

1. Accroître le dialogue permanent Science-Politique via une **plateforme multi-acteurs**,
2. Développer une interface opérationnelle en **support aux pays MED non-EU** pour appliquer les principes de la GIRE,
3. Fournir un **cadre méthodologique** aux organisations de bassin non-EU facilitant l'identification de leurs problèmes et de leurs besoins ,
4. Adapter le web portail WISE-RTD aux spécificités des pays non-UE,
5. Promouvoir un **processus participatif** de la recherche (des acteurs vers les chercheurs),
6. Créer la branche méditerranéenne de IWRM.Net intégrant les pays non-UE,
7. Utiliser les processus de **jumelages entre gestionnaires de l'eau EU et non-EU**,
8. Utiliser le réseau international des organismes de bassins pour transférer les connaissances DCE,
9. Exemples concrets de transfert des connaissances de la DCE vers deux bassins pilotes (Litani, Liban et Sébou, Maroc)

Comment la directive cadre sur l'eau peut être un support à la gestion intégrée des ressources en eau dans les pays non-UE ?

Alors que dans les pays de l'UE le défi principal est la qualité de l'eau, dans les pays méditerranéens non-UE, la quantité de l'eau devient un problème de plus en plus pressant. Les pays voisins non-UE font partie des pays les plus pauvres en eau et les gestionnaires de l'eau doivent relever le défi d'assurer l'approvisionnement en eau de tous les utilisateurs. Les projections de croissance de la population, l'augmentation de la demande en eau pour l'irrigation, le développement des industries, contribuent tous à la détérioration des ressources en eau et à un manque d'eau dans les pays non-EU de l'est et de sud de la Méditerranée. Pour les utilisateurs et les gestionnaires de l'eau, la gestion « durable » à long terme des ressources en eau devient une évidence.

La DCE a un caractère obligatoire pour les pays EU mais ne constitue en aucun cas une obligation

pour les pays non-EU. Néanmoins, la DCE donne un cadre de travail intéressant (avec des principes, une méthode de travail...) qui permet i) d'intégrer tous les secteurs de l'eau dans la décision, ii) d'encourager la participation des différents acteurs de l'eau dans le processus de prise de décision iii) de faire appel aux analyses économiques dans le choix du meilleur scénario. Le processus de décision et les principes développés dans la DCE peuvent-ils constituer un cadre pour les décideurs des pays non-EU pour relever les défis de gestion d'eau ? Le projet SPI-Water s'est attaché à étudier si les expériences acquises en Europe pour la mise en place de la DCE peuvent être utiles aux pays voisins. Deux bassins pilotes non-UE, représentatifs de deux régions différentes en Méditerranée ont été choisis avec cet objectif : le bassin hydrographique de Sébou au Maroc et le bassin hydrographique Litani au Liban.



« Promouvoir les jumelages entre les organisations ou les administrations en charge de l'eau permet de transférer les outils, méthodes, résultats développés par un organisme de bassin EU dans le cadre de la DCE à un autre organisme de bassin non-UE. »

ZOOM sur la Recommandation 7 : Le jumelage entre les organismes de bassin favorise le transfert des principes de la GIRE

Notre expérience montre que la mise en œuvre de la DCE par les états membres de l'UE, a permis d'obtenir des résultats intéressants dans le domaine de la gestion de l'eau. Ces résultats concrets, outils, méthodologies développés par les organismes de bassin pourraient bénéficier à d'autres. Aujourd'hui de tels transferts de connaissance ne sont pas effectifs entre organismes de bassin.

Le jumelage favorise le transfert des connaissances et des capacités des organismes de bassin. Il permet d'améliorer leur expertise et peut les aider à surmonter les problèmes de gestion de l'eau principalement en :

- favorisant la coopération amicale entre les gestionnaires de l'eau ;

- encourageant les échanges d'expertise, de savoir-faire et de personnel technique ;
- renforçant l'efficacité de la gestion intégrée de l'eau entre les organismes de bassin ;
- améliorant le fonctionnement global des organismes de bassin.

En facilitant les échanges directs sur les bonnes et mauvaises pratiques, de pair-à-pair, le jumelage peut aider les organismes de bassin à améliorer leur efficacité par une plus grande expertise technique, scientifique et institutionnelle.

Pour plus d'informations sur les jumelages, consultez : www.spi-water.eu

Principaux résultats sur le bassin pilote du Litani au Liban

L'Autorité du Bassin Litani (LRA) a une importance stratégique pour la région sud-Bekaa et sud-Liban, représentant 40% de la superficie nationale totale.

Les problèmes de gestion de l'eau les plus pressants pour le bassin du Litani identifiés par le Projet SPI-Water sont : pollution des plans d'eau et des nappes phréatiques, surexploitation des nappes phréatiques et pénurie d'approche sectorielle de la gestion en eau du bassin dû à un manque structure institutionnelle adaptée. Pour que l'application des principes de la GIRE issus de la DCE soit utile à la LRA, il est indispensable que l'organisation ait le mandat pour effectuer les changements qui en découlent. Les actions à mettre en place doivent non seulement apporter une réponse aux besoins les plus urgents du bassin mais également prendre en compte la faisabilité de leur mise en œuvre.

Dans le cadre de SPI-Water, les experts du LRA ont pu visiter d'autres organismes de gestion de l'eau tel que la Confédération Hydrographique du Duero (Espagne) et d'autres organisations en

France. Les experts du LRA ont pu échanger sur les expériences existantes concernant la gestion des nappes phréatiques et l'organisation institutionnelle de la gestion en eau.

Le LRA a, par ailleurs, établi une liste de solutions possibles pour chaque contrainte identifiée, basées sur leurs propres expériences. Puis, ils ont utilisé le portail WISE-RTD pour comparer leurs propres solutions aux expériences UE mises en œuvre dans des situations similaires. Après avoir évalué le matériel trouvé sur le portail, le LRA avec les partenaires SPI-Water ont élaboré des propositions de projet : la « création d'un contrat de nappe » et « le jumelage entre organismes de bassin », en gardant à l'esprit les limites du mandat du LRA.

Néanmoins, il a été souligné par les partenaires qu'à long terme le LRA devrait obtenir les responsabilités et les missions d'une véritable Agence de Bassin pour appliquer les principes de la GIRE et utiliser efficacement les possibilités du transfert des connaissances.

Pour plus d'informations, consultez : <http://www.hydroscan.be/uploads/b20.pdf>



« La modification hydro-morphologique résultant de projets hydroélectriques et d'irrigation cause une altération de l'écosystème de la rivière dans le bassin hydrographique du Litani. »

Principaux résultats sur le bassin pilote du Sebou au Maroc

Le Maroc a aujourd'hui des ressources en eau d'environ 700 m³ par habitant/an, ce qui est en-dessous du seuil de rareté de 1000 m³ par habitant/an fixé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Les études indiquent que ce niveau pourrait baisser jusqu'à 500 m³ par habitant/an d'ici à l'an 2020. La dégradation de l'eau coûte au Maroc 1,2% de son PIB.

Le bassin hydrographique de Sebou est un des bassins les plus peuplés, avec 6.2 millions d'habitants (2004), représentant 20% de la population totale. Certains des principaux problèmes de gestion de l'eau concernant le bassin du Sebou sont : pollution des plans d'eau, surexploitation des nappes phréatiques ainsi que la perte des écosystèmes d'eau douce et leurs

fonctions.

Des visites techniques d'experts ABHS ont été organisées à la Confédération Hydrographique du Júcar (Espagne) et dans différentes organisations en France, où l'attention a été portée sur la surexploitation des nappes phréatiques et la surveillance des activités.

Après une recherche de solutions sur le portail web WISE-RTD, les partenaires se sont mis d'accord pour élaborer des propositions de projet pour l'Agence de bassin du Sebou : « Utilisation d'indicateurs biologiques pour la surveillance des plans d'eau » et « établissement d'un contrat de nappes ».

Pour plus d'informations, consultez : <http://www.hydroscan.be/uploads/b21.pdf>

ZOOM sur la Recommandation 8 : Transfert de la connaissance par la mise en réseaux des organismes de bassin non-UE

L'expérience acquise dans le cadre du projet SPI-Water indique que la mise en réseau des activités entre les gestionnaires en eau de différents bassins hydrographiques active et améliore la gestion de l'eau. Les conférences et ateliers, où les gestionnaires en eau de différentes nations et régions se rencontrent, sont un moyen efficace d'échanger les informations et d'établir des contacts personnels entre experts ayant du savoir-faire dans les domaines de la gestion de l'eau. Un des réseaux est le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), dont l'objectif est l'application de la GIRE au niveau des bassins versants. Plusieurs réseaux régionaux comme le

REMOB (Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin) se focalisent sur les problèmes régionaux et réunissent les partenaires européens et non-européens dans le but d'atteindre des objectifs communs.

Le bassin pilote impliqué dans le projet SPI-Water, l'Agence de Bassin du Sebou (Maroc) et le bassin du Litani (Liban) sont déjà membre du REMOB.

Pour plus d'informations sur le réseau international, consultez le RIOB : www.riob.org ou le REMOB : www.remoc.org



« L'adhésion à une organisation en réseau offre la possibilité de connaître d'autres gestionnaires de l'eau (Européen et non-Européen), ayant une expertise en GIRE et une connaissance des principes de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) qu'ils peuvent partager. »



Le portail « WISE-RTD », un support pour la gestion intégrée des ressources en eau en dehors de l'UE

Le portail WISE-RTD est une base de connaissances offrant un support pour la mise en œuvre de la DCE. L'information y figure sous forme de guides, rapports de synthèse, expériences, outils TIC, technologies et méthodologies. De plus, elle offre des informations sur les projets relatifs à l'eau subventionnés par la Commission. Le champ géographique de cette information s'étend en dehors des frontières de l'UE car nombre de projets ont amené des résultats dans des pays non-UE. Le portail fournit également une vaste base de connaissances d'études de cas au niveau national et régional, de bassins et sous-bassins hydrographiques.

modélisateurs, parties prenantes etc) sont guidés sur le portail web en fonction de leurs besoins. La navigation étant basée sur une recherche intelligente, les utilisateurs peuvent trouver une sélection personnalisée d'informations disponibles, dont ils peuvent avoir besoin pour accomplir toute tâche relative à la DCE.

Durant le projet SPI-Water, le portail WISE-RTD a été utilisé par des bassins hydrographiques non-UE à plusieurs reprises pour tester son applicabilité et son utilité dans leurs contextes spécifiques. Cet exercice a démontré que WISE-RTD peut fournir de manière rapide et efficace, des informations utiles, qui auraient été sinon dispersées sur le web.

Cependant, le portail WISE-RTD a été créé en se basant sur la terminologie propre à la DCE. Les gestionnaires en eau non-UE n'étant pas toujours familiers avec cette terminologie, il a donc été proposé d'adapter le moteur de recherche grâce à l'intégration d'une terminologie « non-DCE ».

Visitez vous-même le portail web WISE-RTD, cette puissante base de connaissances sur : <http://www.wise-rtd.info/>

WISE-RTD offre ainsi une vue d'ensemble de l'information trouvée sur Internet et fournit des liens vers les documents, les rapports et les sites web de projet. Ce portail est un site web, ouvert au public, et visant à mettre en relation les informations disponibles avec les besoins et difficultés survenant dans la mise en œuvre de la DCE. Il fait partie de la large initiative de mise à disposition d'informations, entreprise par la Commission Européenne et l'Agence Européenne pour l'Environnement appelée **Système d'Information Européen sur l'Eau (WISE)** <http://www.water.europa.eu/>.

Les différents groupes d'utilisateurs (responsables politiques, gestionnaires de l'eau,

Les différents groupes d'utilisateurs (responsables politiques, gestionnaires en eau, modélisateurs, intervenants, etc) sont différenciés et guidés sur le portail Web Wise-RTD par une recherche intelligente vers une sélection personnalisée d'informations disponibles pour accomplir toute tâche DCE et GIRE.



À propos du projet européen SPI-Water

Coordinateur de projet :

Guido Vaes
HydroScan Ltd.
Tiensevest 26/4
B-3000 Louvain
Belgique
guido.vaes@hydroscan.be

Dépliant Préparé par :

Xenia Schneider
XPRO Consulting Ltd., Chypre
xenia-schneider@xpro-consulting.com
Et

Katharina Kober
REMOB, Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin, Espagne
remoc1@remoc.org

La plupart des projets actuels de Recherche et Développement (RTD) liés à l'eau cherchent à établir des liens opérationnels avec les praticiens, pour permettre la prise en compte des besoins des responsables politiques.

Cependant, l'expérience a démontré que cette relation n'est pas aussi efficace qu'elle le pourrait ou devrait. Souvent, les résultats de la R&D ne sont pas facilement accessibles pour les responsables politiques et réciproquement, les scientifiques peuvent manquer d'information quant aux besoins des responsables politiques. Le projet SPI-Water a proposé un nombre d'actions concrètes pour pallier à ces lacunes de communication en développant et en mettant en œuvre une « interface science- politique » sous la forme d'un portail Web WISE-RTD (www.wise-rtd.info). Durant ses deux années, le projet SPI-Water a :

selon leur pertinence et leur utilité par rapport aux aspects de la politique sur l'eau de la DCE européenne,

- Réalisé des activités pour faciliter la mise en œuvre des principes de gestion intégrée des ressources en eau dans les pays en dehors de l'Union Européenne,
- Analysé les expériences de politique de gestion de l'eau dans des pays non-UE et effectué une analyse des besoins sur 2 bassins hydrographiques méditerranéens,
- Étudié l'applicabilité des pratiques DCE aux pays non-UE et identifié les activités pour faciliter leurs mises en œuvre dans ces pays,
- Fourni des recommandations sur le transfert de connaissance sur la GIRE et la DCE aux pays non-UE.

Visitez le site web du projet pour plus d'informations:

<http://www.spi-water.eu/>

- Évalué les projets dans le domaine de la gestion de bassin. Les références des recherches et projets de démonstration ont été entrés dans le portail Web WISE-RTD